

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 2 juillet 2018

DÉLIBÉRATION n°2018-51

Le conseil d'administration s'est réuni le 02 juillet 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 22 juin 2018.

Point de l'ordre du jour :

4.3. Schéma directeur égalité

.....

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 123-2, L. 712-2 et L. 712-6-1,

Vu, notamment, l'alinéa 4 de l'article 25 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires dans sa rédaction issue de la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu les statuts de l'université,

Vu l'avis du conseil académique du 14 juin 2018,

Vu l'avis du comité technique du 20 juin 2018,

Exposé de la décision :

En vertu de l'article L. 123-2 du code de l'éducation, le service public de l'enseignement supérieur contribue, notamment, « à la lutte contre les discriminations, à la réduction des inégalités sociales ou culturelles et à la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes ». A cet effet, la mission égalité (L. 712-2 du code de l'éducation) propose un schéma directeur égalité destiné à accompagner, former et sensibiliser aux thématiques de la parité, de l'égalité et de la mixité ainsi qu'à lutter contre le mal-être, les discriminations et les violences de tout type. Ce schéma directeur égalité sera également soumis pour avis au comité technique du 20 juin 2018 et, pour approbation, au conseil d'administration du 2 juillet.

Proposition de décision soumise au conseil :

- Approbation du schéma directeur égalité.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

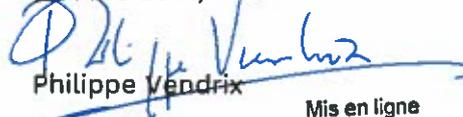
Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	33
Abstentions :	0
Votes exprimés :	33
Pour :	33
Contre :	0

Pièce jointe :

- Schéma directeur égalité.

Fait à Tours, le 4 juillet 2018

Le Président,



Philippe Vendrix

Mis en ligne

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

10 JUL. 2018

Transmise au recteur le :

10 JUL. 2018

PROJET



MISSION ÉGALITÉ

SCHÉMA DIRECTEUR EGALITE : CRÉATION

PÉRIODE 2018-2020

Soumis pour avis au conseil académique du 14 juin 2018

Soumis pour avis au comité technique du 20 juin 2018

Adopté par le Conseil d'administration du 2 juillet 2018

LA MISSION ÉGALITÉ

Dans le cadre d'une politique ayant pour vocation de poursuivre les valeurs de l'équité, de la créativité et de la qualité, l'université de Tours se place à l'écoute de ses étudiant.e.s et de ses personnels dans une dynamique d'accueil et d'accompagnement visant à favoriser l'obtention de l'égalité des chances dans la vie universitaire.

Le Schéma Directeur Égalité, créé en 2018 et piloté par la Chargée de mission « Égalité », propose de réaliser des actions permettant d'accueillir, d'accompagner, de former, de sensibiliser aux thématiques de la parité, de l'égalité, de la mixité, ainsi que de lutter contre le mal-être, les discriminations et les violences de tout type. Ce Schéma est articulé selon les axes suivants : 1. Favoriser l'égalité et la parité ; 2. Prévenir et lutter contre les violences ; 3. Prévenir et endiguer les discriminations et les stéréotypes ; 4. Sensibiliser et communiquer sur les thématiques de l'égalité.

Afin d'accomplir le projet du Schéma Directeur, la mission « Égalité » collabore avec les services et les instances de l'université, ainsi qu'avec des personnes ressources, et propose la création de référents à l'égalité avec lesquels la Chargée de mission pourra dialoguer dans le suivi de dossiers et la réalisation de différentes actions.

Services et Instances :

- ✓ Direction de la Communication
- ✓ Direction des Affaires Juridiques (DAJ)
- ✓ Direction des Ressources Humaines (DRH)
- ✓ Direction Technique de l'Immobilier (DTI)
- ✓ Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (MOIP)
- ✓ Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) et Bureau de la Vie Étudiante (BVE)
- ✓ Service Commun de la Documentation (SCD)
- ✓ Service Culturel
- ✓ Service de Santé Universitaire (SSU) et Centre de Santé Universitaire
- ✓ Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Personnes ressources :

- ✓ Assistante sociale des personnels (Violetta Kompa)

- ✓ Psychologue du travail (Carole Delavenay)
- ✓ Référent racisme et antisémitisme (Sylvain Crépon)
- ✓ Référent intégrité scientifique (Thierry Moreau)
- ✓ Référent juridique harcèlement (Jérôme Barrère)
- ✓ Référent laïcité (Benjamin Lavergne)
- ✓ Référente égalité des personnels (Manuelle Ruilier)
- ✓ Référente égalité du SEF-Scolarité Générale (Stéphanie Rolin)

Ce Schéma Directeur fera l'objet d'un bilan annuel et, si nécessaire, d'une actualisation.

CADRE DE REFERENCE (non exhaustif)

LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029330832>

LOI n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032433852&categorieLien=id>

LOI n° 2016-832 du 24 juin 2016 visant à lutter contre la discrimination à raison de la précarité sociale :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/6/24/AFSX1514889L/jo/texte>

LOI n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033418805&categorieLien=id>

LOI n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPubliee.do?idDocument=JORFDOLE000032396041&type=general&legislature=14>

CONVENTIONS, COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

Préfecture, Services de l'État en Indre-et-Loire, *Protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes*. Référente « prévention et lutte contre les violences faites aux femmes » : Concetta Pennuto, Chargée de mission « Égalité »

Préfecture, *Délégation Départementale aux Droits des Femmes*. Référente « parité hommes-femmes » : Manuelle Ruilier, Direction des Ressources Humaines

Préfecture, *Délégation Départementale aux Droits des Femmes*. Référente « violences faites aux femmes » : Concetta Pennuto, Chargée de mission « Égalité »

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale d'Indre-et-Loire (DSDEN 37). Référente égalité : Concetta Pennuto, Chargée de mission « Égalité »

Conférence Permanente des chargé.e.s de mission Égalité Diversité – enseignement supérieur et recherche (CPED). Référente : Concetta Pennuto, Chargée de mission « Égalité »

LIENS UTILES

Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes :
<http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/>

HCE : <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/>

MESRI : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

MESRI – Harcèlement : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid113981/vade-mecum-a-l-usage-des-etablissements-sur-le-harcèlement-sexuel-dans-l-enseignement-supérieur-et-la-recherche.html>

MESRI - Discriminations: <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24768/parite-et-lutte-contre-les-discriminations.html>

CLASCHES : <https://clasches.fr/>

CPED : <http://cped-egalite.fr/>

Défenseur des droits : <https://www.defenseurdesdroits.fr/>

Réseau Vie 37 : <http://vies37.psrc.fr/>

AXES DU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA MISSION ÉGALITÉ

1. Favoriser l'égalité, la mixité et la parité

Connaître et faire connaître le contexte de l'université de Tours
Favoriser la parité et la mixité dans les études
Favoriser la parité et la mixité dans le choix et l'attribution des postes

2. Prévenir et lutter contre les violences

Sécurisation des lieux (lieux, locaux, déplacements)
Harcèlement physique, moral et cyber ; sexisme ; violences physiques,
sexuelles et psychologiques
Bien-être, mal-être et suicide

3. Prévenir et endiguer les discriminations et les stéréotypes

Prévenir les traitements défavorables par rapport à la loi et aux droits de la
personne
Accueillir et accompagner les personnes s'estimant victimes de
discrimination

4. Sensibiliser, communiquer et comprendre

Informé en matière d'égalité, violences et discriminations
Sensibiliser et débattre
Être à l'écoute

1. Favoriser l'égalité, la mixité et la parité

L'établissement s'engage dans une politique d'égalité, parité et mixité des genres et des sexes. La politique concerne les étudiant.e.s et les personnels en mesure égale et équitable ; elle s'applique à la formation, à l'enseignement, à la recherche et à l'administration.

Connaître et faire connaître le contexte de l'université de Tours

- Diffuser et valoriser les données statistiques genrées concernant l'inscription et la réussite des étudiant.e.s (formation et insertion dans le monde professionnel)
- Diffuser et valoriser les données statistiques genrées concernant les personnels (personnels enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, administratifs)
- Réaliser une plateforme de données concernant les enseignements, les publications et les projets universitaires sur l'égalité, la parité et la mixité de sexe et de genre
- Promouvoir les études et les actions culturelles sur le genre, l'égalité, la parité, la mixité et les orientations sexuelles

Favoriser la parité et la mixité dans les études

- Favoriser la mixité des genres et des sexes dans les filières et les parcours d'études
- Favoriser la mixité dans l'accès aux services universitaires
- Travailler à l'accompagnement des étudiantes enceintes et tout étudiant ayant à charge des enfants (cf. RSE)
- Prévenir toute forme de discrimination et de violence dans les études (cf. point 2 du SD)
- Travailler avec la DSDEN afin de former à la mixité du plus jeune âge

Favoriser la parité et la mixité dans le choix et l'attribution des postes :

- Favoriser l'équilibre Femmes-Hommes dans toutes les instances aux niveaux politique, administratif, de la recherche et de l'enseignement
- Favoriser l'égalité en matière d'évolution des carrières (passage au titre de professeur, avancement d'échelon et de classe, postes de responsabilité)
- Favoriser la création et l'application de mesures permettant une meilleure prise en charge de la vie familiale et des couples à carrière duale
- Former les personnels à tous les niveaux à l'égalité et au management

- Travailler à un projet institutionnel au niveau national et européen permettant d'atteindre l'égalité et la parité dans les carrières universitaires
- Création de référents à l'égalité dans les différentes composantes, permettant de faire le lien avec la Chargée de mission « Égalité »

La Mission Égalité proposera en 2018-2019 une *Charte de l'égalité* détaillant des mesures, basées sur un travail de concertation au niveau local et national, que chaque usager pourra adopter afin respecter l'égalité au travail.

2. Prévenir et lutter contre les violences

L'université de Tours propose des mesures dont l'objectif consiste en la prévention et la lutte contre les situations de violence dans la vie universitaire.

Sécurisation des lieux (lieux, locaux, déplacements)

- Examen et recensement des situations de danger sur les sites de l'université ; collaboration avec la préfecture afin de sécuriser les lieux
- Création d'un questionnaire en ligne pour signaler toute situation de danger
- Travailler à la sécurisation des déplacements des étudiant.e.s des sites périphériques vers le centre ville de Tours

Harcèlement physique, moral et cyber ; sexisme ; violences physiques, sexuelles et psychologiques

- Favoriser l'accessibilité aux procédures de harcèlement des étudiant.e.s et des personnels (2017-) : moral, sexuel, cyber
- Favoriser l'accessibilité des personnels à la Commission d'écoute sur des faits de harcèlement
- Diffuser les éléments-clés de la communication non-sexiste en accord avec le *Guide pratique* du Haut Conseil à l'Égalité
- Dynamiser la collaboration entre les instances et les personnes-ressources travaillant sur les problématiques du harcèlement et du sexisme (cf. Commission d'Écoute, réseau avec RH et SSU)
- Former les personnels aux mesures de lutte contre les violences physiques et morales
- Travailler à la protection des étudiant.e.s et des personnels victimes de violences sexistes et sexuelles, physiques et psychologiques

Bien-être, mal-être et suicide

- Travailler à la prévention des risques suicidaires (étudiant.e.s et personnels)
- Constitution d'une cellule de crise (suicide et situations de violence)
- Favoriser les mesures assurant le bien-être des personnels et des étudiant.e.s
- Développer le réseau de partenaires permettant l'accompagnement des usagers de l'université en cas de situation de mal-être

- Former les personnels avec des postes de responsabilité (Resp. Adm., Resp. Scol.) aux mal-être et aux risques suicidaires
- Prévenir la diffusion de pratiques du corps comportant des états de souffrance, mal-être et violence (prostitution, bizutage ...)
- Travailler avec les Associations étudiantes et le SSU à la prévention des risques dans les soirées festives

3. Prévenir et endiguer les discriminations et les stéréotypes

Engagée dans la lutte à toute forme de discrimination et de stéréotypisation dans la vie universitaire des personnels et des étudiant.e.s, l'université de Tours veille au respect des diversités et des singularités de ses usagers, en travaillant sur les thématiques suivantes :

Prévenir les traitements défavorables par rapport à la loi et aux droits de la personne

- Favoriser le respect des droits de la personne en interdisant toute forme de discrimination et de racisme selon les critères nationaux et internationaux : âge ; sexe ; identité de genre ; orientation sexuelle ; origine ; appartenance (ethnie, nation ...) ; apparences physiques ; opinions politiques, philosophiques, religieuses ; activités syndicales ; état de santé ; handicap ; grossesse ... (cf. site du Défenseur des droits)
- Favoriser l'accès aux études et à l'insertion professionnelle de usagers de l'université

Accueillir et accompagner les personnes s'estimant victimes de discrimination

- Création d'un guide pour la personne s'estimant victime de discrimination
- Création d'une Cellule de veille sur les faits de discrimination
- Fédérer et sensibiliser les Associations étudiantes sur discriminations et stéréotypes
- Accompagner les étudiant.e.s dans la prise en compte de leur identité de genre et changement du prénom d'usage
- Collaborer avec le Défenseur des droits pour former aux faits de discrimination

4. Sensibiliser, communiquer et comprendre

L'université de Tours propose des actions de formation, sensibilisation et information en matière de d'égalité et de lutte aux violences et aux discriminations :

Informers en matière d'égalité, violences et discriminations :

- Informer les étudiant.e.s sur les droits en matière d'égalité dans les études et dans l'insertion professionnelle
- Informer les professionnels sur les droits en matière d'égalité et parité professionnelle
- Diffuser sur les lieux de travail les informations sur les violences sexistes, sexuelles, physiques et morales, ainsi que sur les discriminations de genre
- Informer et sensibiliser sur le consentement, les violences, le sexisme
- Informer et sensibiliser sur le respect de la diversité et de l'autre aux niveaux de la culture, du corps, des apparences, des espaces ...
- Informer et sensibiliser sur les droits de la personne afin de prévenir toute forme de discrimination

Sensibiliser et débattre :

- Créer des actions fortes de sensibilisation : semaines de l'égalité, séminaires et journées d'études, ciné-débats, cafés-thématiques ...
- Création des années thématiques : 2017-2018, identité de genre ; 2018-2019, mixité dans les études et les carrières ; 2019-2020 : apparences et discriminations.
- Sensibiliser à formes d'écritures inclusives permettant de prendre en compte la place des femmes dans l'évolution des métiers et des postes de responsabilité

Être à l'écoute :

À partir de l'année 2018-2019, la Mission Égalité organise des permanences dans les différentes composantes, où la Chargée de mission sera à l'écoute de étudiant.e.s et des personnels afin d'intervenir à l'aide des services et des personnes ressources.